



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 17 juin 2021	<b>Heure de départ</b>	16 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp.: 24 °C)		<b>Venteux:</b> 18 km/h (Ouest)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	Ø	<b>Inscriptions totales</b> 76/85
<b>Total des paris mutuels</b>	\$143,504			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Oui	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur
Rapport du juge en chef sortant				

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Stiff, Al (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Réunion de paddock pour expliquer les nouvelles modifications en vigueur depuis le 16 avril 2021.
- Retrait anticipé (inadmissible et devra se qualifier) du "SAVINI" de la Course 1.

### Courses :

- Samuel Fillion a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Départ retardé à cause de l'équipement brisé du #3, "MONTANABLACKANGEL". Enquête sur la performance du #3, "MONTANABLACKANGEL", (Pascal Berube), qui a fait un bris, dans le dernier

droit, est arrivé en 3<sup>e</sup> position, mais a été placé en 5<sup>e</sup> position pour avoir été dépassé à double tour lors du bris survenu à la ligne d'arrivée ainsi que pour avoir failli d'éviter à perdre continuellement de terrain en bris d'allure (règle de la CAJO 22.27). Rien à signaler.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/qwodCJAT5sg>

2. Enquête au sujet de la performance du #1, "BARRYS SHELBY", (Ryan Guy), qui a potentiellement fait une sortie avant le poteau de ¼ de mille. Le #1 a été à l'intérieur d'un pylône et en a heurté le suivant. Aucun avantage injuste n'a été obtenu. Aucune infraction.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/iqk7casvyMU>

Après la course, le vétérinaire de la CAJO a examiné le #2, "CASSIUS", sans signaler des problèmes physiologiques. Rien d'autre à signaler.

3. Rien à signaler.
4. Reprise de départ pour cause de bris d'équipement (crevaison) pour le #3, "HOLY BEING", (Guy Gagnon). Le #4, "BLOGMASTER", (Stephane Brosseau), a eu de l'équipement brisé (barre de tête) avant le poteau de ¼ de mille. Il a été signalé dans la statistique avec un bris d'équipement. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
5. Examen des bris effectués par le #2, "THE GIRLS OF IMAGE", (Robert Robinson), et par le #3, "THINKINGOFOUBABE", (Guy Gagnon), après le départ et avant le poteau de ¼ de mille. Aucune interférence. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure. Le #2 a eu de l'équipement brisé (étrier) après le départ et il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien d'autre à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Le #4, "WISH KEY K", a été retiré à la dernière minute par les juges (lésion). Il y a eu un remboursement de \$539.

Enquête sur la performance du #7, "DIAMOND ROCK", (Pascal Berube), qui a fait un bris avant le poteau de ¼ de mille et est arrivé en 4<sup>e</sup> position. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure pour le #7.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/K5AlxGFUspc>

Le #8, "WATCH ME ERUPT", a eu de l'équipement brisé (croupière), après le départ et il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Nous avons clarifié ce qui est réputée comme action de stimulation avec les meneurs du #2, "SOUTHWIND BRONN", (Clarke Steacy), et du #5, "AMERICAN WAY", (Marie Claude Auger). Rien à signaler.

8. Examen du bris effectué par le #7, "APHRO STAR" (Daniel Laflamme), après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Lors du bris d'allure, le #7 cause une interférence au #4, "LEVIS", et au #6, "WHATS IN THE ESKY". Aucun placement n'est requis comme le #7 est arrivé après les chevaux qui ont subi l'interférence. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Examen de la performance du #3, "SIR A", (Jacques Beaudoin), qui a fait un bris avant le poteau de  $\frac{1}{4}$  de mille. Il se qualifie pour les bris. L'entraîneur en a été averti. Lors du bris d'allure, le #3 cause une interférence au #5, "GOT SEXY SCARS", (Rodney Laframboise). Aucun placement n'est requis comme le #3 est arrivé derrière le #5. Rien à signaler.

**Réclamations :** Aucune